

Appelés

à être serviteurs

de l'espérance



*Chapitre
général
2024*


La Mennais

Table des sigles

Textes ecclésiaux :

CIC	Code de Droit Canonique
EC	L'économie au service du charisme et de la mission, CIVCSVA
EG	<i>Evangelii Gaudium</i> , La joie de l'Évangile, Pape François
LG	<i>Lumen Gentium</i> , L'Église, Concile Vatican II
VC	<i>Vita Consecrata</i> , La vie consacrée, Pape Jean-Paul II

Textes de Jean-Marie de la Mennais

CG	Correspondance générale (VII Tomes)
S	Sermons (II Tomes)



SOMMAIRE

Chapitre général 2024

Appelés à être serviteurs de l'espérance

Introduction	4
Message du Pape François aux membres du Chapitre général 2024	6
Message des Frères du Chapitre aux Frères et aux Laïcs de la Famille mennaisienne	8
Notre nouvelle Règle de Vie	12
Décisions du Chapitre général	14
I. Pistes de discernement pour le gouvernement général (1-4)	14
II. Économie et Charisme	15
Financement de l'Administration générale (5-8)	15
Transfert de la Maison généralice (9-10).....	16
Économie et gestion dans la Congrégation (11-13).....	17
Orientations pour les Provinces et Districts (14-17).....	18
Serviteurs de l'espérance : animation de l'Institut	20
Vivre notre consécration au Christ avec Marie (18).....	20
Développer un regard compatissant (19)	22
Écouter et mettre en pratique la Parole du Seigneur (20)	24
Appelés à être serviteurs de l'espérance (21)	26
Porter le bon vin de l'Évangile et de la fraternité (22).....	28
« En mode Famille mennaisienne »	30
Transmettre le charisme mennaisien (23)	30
Promouvoir les vocations de Frères et de Laïcs Associés Mennaisiens (24)	31
Promouvoir la coresponsabilité dans la Famille mennaisienne (25)	31
Faire connaître et aimer Jésus-Christ aux enfants et aux jeunes (26)	32
Message du Frère Supérieur général	33
Prière de consécration de l'Institut au Cœur Immaculé de Marie	38

Appelés à être serviteurs de l'espérance

Introduction

Marie !
 Tu étais là
 Pour recueillir les mots
 De l'alliance,
 Tu étais là
 Pour réjouir d'un mot
 Les invités !
 Ce matin,
 Pour que la fête vienne au jour,
 Éveille en nous l'Esprit de Pâques !



Cette première strophe de l'hymne des Laudes du Commun de la Vierge Marie synthétise fort bien l'importance de la présence de la Mère de Jésus aux noces de Cana, mais aussi à Ariccia lors de notre Chapitre général comme dans notre vie de chaque jour. Marie était, est et sera toujours là à nos côtés pour demander à son Fils de devancer son heure afin que nous puissions continuer à servir le bon vin de l'Évangile aux enfants et aux jeunes d'aujourd'hui.

Ce document capitulaire regroupe des textes qui ont des statuts et des objectifs différents.

En ouverture, vous trouverez deux messages importants : celui du Pape François aux membres du Chapitre, puis celui que les Capitulants adressent aux Frères et aux Laïcs de la Famille mennaisienne. Ces deux exhortations nous invitent avec un même cœur à :

- cultiver « *la passion du service, l'humilité, la confiance en Dieu et la joie d'être serviteurs de sa tendresse et de sa miséricorde* » ;
- repartir toujours et nous recentrer « *sans cesse sur l'essentiel : Jésus-Christ* » ;
- faire de notre nouvelle Règle « *un chemin de vie, un chemin à vivre ensemble au quotidien* ».

Le texte concernant la Règle de Vie n'est pas, au sens strict du terme, un document capitulaire, n'ayant été ni voté ni présenté au Chapitre. Mais il garde

toute sa pertinence en nous rappelant que notre Règle de Vie est le document capitulaire par excellence, par le temps consacré avant, pendant et après notre Assemblée.

Les textes des trois autres sections : Décisions du Chapitre général, Serviteurs de l'espérance et « En mode Famille mennaisienne », ont fait l'objet d'échanges autour des tables dans le cadre de la recherche de consensus, puis de votes en séances plénières. Ils présentent des pistes de discernement et des décisions en vue de préparer l'avenir de l'Institut, d'une part, et ils fournissent d'autre part des orientations et des lignes d'animation pour les six prochaines années.

L'ensemble du document capitulaire nous est maintenant remis. Sa fécondité dépendra en grande partie de nous. Décidons de le faire nôtre. Accueillons-le comme l'expression de la volonté de Dieu pour nous ici et maintenant. Apprenons, à l'école et à l'invitation de Marie, à faire tout ce que le Seigneur nous demande par l'intermédiaire de ce Chapitre. C'est l'appel à vivre au quotidien, avec joie et fidélité, si nous voulons être serviteurs de l'espérance !

Dieu seul dans le temps !
Dieu seul dans l'éternité !

Frère Hervé Zamor
Supérieur général



Appelés à être serviteurs de l'espérance



Message du Pape François aux membres du Chapitre général

Chers Frères,

Je vous souhaite la bienvenue, à l'occasion de votre Chapitre général. Je salue votre Supérieur et chacun de vous et j'exprime ma proximité à tous vos Frères disséminés de par le monde.



Je rends grâce au Seigneur pour l'œuvre de son Esprit qui se manifeste dans votre charisme qui est *l'évangélisation des enfants et des jeunes par l'éducation*. Votre présent Chapitre se situe dans le prolongement des célébrations du bicentenaire de votre Institut. C'est l'occasion pour vous de revenir aux intuitions fondatrices qui ont guidé le Vénérable Jean-Marie de la Mennais et le Père Gabriel Deshayes.

Aujourd'hui, leur œuvre est présente dans plusieurs pays du monde, parce qu'ils ont cru que tout est possible à celui qui se confie totalement au Seigneur et se met au service du développement humain intégral. Il ne faut jamais oublier d'où nous venons et garder toujours en mémoire le bien-fondé de notre agir.

Chers Frères, vous travaillez dans des régions du monde où sévissent la pauvreté, le chômage des jeunes, les crises sociales de toutes sortes. Je vous invite donc à être des pères pour ceux vers qui vous êtes envoyés, des pères qui reflètent le visage aimant et compatissant de Dieu. Dans un monde en continuel changement, vous vous mettez généreusement au service des jeunes, à la fois attentifs à leurs aspirations et en constante référence au Christ, règle suprême de votre vie.

Votre vocation vous incite à aller là où les autres ne vont pas, à la périphérie, vers les personnes qui forment la catégorie des rejetés, des blessés de la vie et des victimes. Que votre présence soit une source d'espoir pour beaucoup. Dans votre esprit de fraternité et d'accueil, ils sauront reconnaître un autre visage de notre humanité défigurée par les guerres, l'indifférence et le rejet

des faibles. Ces enfants, ces jeunes, ces personnes ont aussi des rêves, mais des rêves brisés aujourd'hui à cause de plusieurs facteurs. Puissiez-vous les aider à faire revivre leurs rêves, à croire en eux et à les réaliser !

Chers Frères, l'Église est une famille où nous coopérons tous pour le salut de l'homme dans la diversité de nos charismes et de nos vocations. Dans ce merveilleux mystère de communion, je peux compter sur votre confiance filiale et votre attachement au ministère de Successeur de Pierre. Je vous encourage à travailler en étroite collaboration avec les diocèses où vous êtes en mission et avec le Peuple fidèle de Dieu, et à éloigner de votre vie tout esprit d'orgueil, de fermeture, de division et de commérage. En effet, « être Eglise, c'est être Peuple de Dieu, en accord avec le grand projet d'amour du Père. Cela appelle à être le ferment de Dieu au sein de l'humanité » (*Evangelii gaudium*, n° 114).

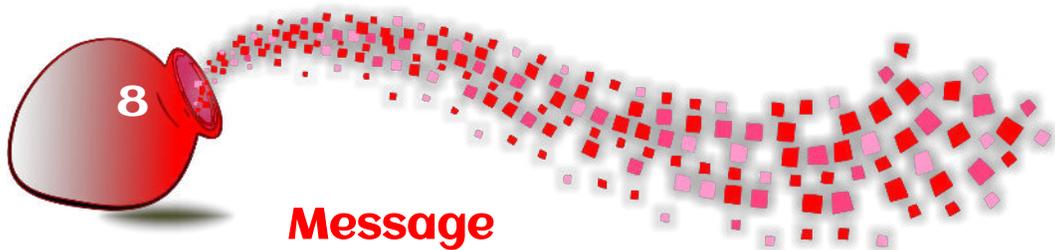
Au terme de votre Chapitre, vous renouvellerez la consécration de l'Institut au Cœur Immaculé de Marie. Que votre pédagogie soit toujours inspirée de celle qui, par son oui total, a accepté que se réalise, en sa personne, le projet salvifique de Dieu pour l'humanité. Puisse-t-elle vous aider à cultiver en vous la passion du service, l'humilité, la confiance en Dieu et la joie d'être serviteurs de sa tendresse et de sa miséricorde.

De tout cœur, je bénis chacun de vous et tous vos Frères répandus dans le monde, ainsi que les jeunes que vous accompagnez. S'il vous plaît, n'oubliez pas de prier pour moi. Merci.

Pape François
22 avril 2024



Appelés à être serviteurs de l'espérance



Message des Frères du Chapitre aux Frères et aux Laïcs de la Famille mennaisienne

Nous, Frères du Chapitre, réunis comme les serviteurs de Cana, avec MARIE, nous vous adressons ce message, comme on partage le bon pain et le bon vin de la « Bonne Nouvelle ».

Une expérience à partager...

C'est avant tout une longue EXPÉRIENCE que nous avons vécue ENSEMBLE.

Expérience spirituelle : Nous voyons un premier signe d'espérance dans le fait qu'elle a débuté par la Semaine Sainte et la joie de Pâques. Les trois jours de retraite, coïncidant avec les trois jours saints, nous ont d'emblée tournés vers Celui qui est au cœur de notre vie consacrée : « Quoi qu'il vous dise, faites-le » (Jn 2, 6) et « Pour toi, va trouver mes frères » (Jn 20,27).

Expérience fraternelle : Riches de nos diversités culturelles et générationnelles, nous avons vécu ce que chaque Frère vit au quotidien : la prière, le travail, le partage, dans un climat de simplicité et d'ouverture. Un climat qui doit sans doute beaucoup à la prise de conscience de nos fragilités respectives, envisagées avec lucidité et espérance.

Expérience synodale : Nos modalités de fonctionnement nous ont permis de « *marcher ensemble* » comme nous y invite le Pape François. Frères plus âgés, jeunes Frères et Laïcs – avec nous au début de la session – ont pu s'écouter, échanger et témoigner, chacun apportant l'originalité de son point de vue, la richesse de ses expériences vécues et de ses espérances.





Des chemins à parcourir...

Pour la Famille mennaisienne : Un texte fondamental comme « boussole » pour le chemin.

Le texte de référence de la Famille mennaisienne a été relu et mis à jour par les Laïcs et les Frères. Un changement de perspective est souhaité : partir du local, pour une plus grande proximité dans l'animation et le suivi des fraternités. Plusieurs insistances sont rappelées pour mieux faire connaître Jésus-Christ et son Évangile : le charisme, les vocations et la coresponsabilité.

Pour la Congrégation : Quelques appels inspirants comme « chemins » pour l'avenir.

À partir du rapport du Frère Supérieur général, et donc de nos situations réelles, des priorités pour l'avenir sont mises en évidence : une **formation** à intensifier, un **accompagnement** à généraliser, une dynamique **missionnaire** à poursuivre, l'**internationalité** à développer de plus en plus. Nous sommes donc invités à faire de la relecture, personnelle et communautaire, une pratique habituelle en vue d'un meilleur discernement.

Nous avons reçu les apports que les Frères et les communautés ont fait parvenir dans les mois précédant le Chapitre. À la lumière de leurs nombreuses contributions, et enrichis de notre expérience fraternelle, nous proposons à tous un itinéraire de vie pour faire de nous des serviteurs, des pèlerins et des prophètes de l'espérance. Nous en témoignerons au cœur de notre mission et des communautés éducatives.



Appelés à être serviteurs de l'espérance



Une Règle à vivre...

Une Règle À VIVRE, une Règle vivante POUR LA VIE.

Le CONSENSUS a été notre méthode de relecture et de réécriture de la Règle de Vie. Ce « sentir commun » est appelé à inspirer aussi notre quotidien. Cette expérience basée sur l'écoute active, la critique positive et l'échange vrai voulait permettre une meilleure adéquation au réel. Par-delà les contraintes juridiques et canoniques, il s'agissait de trouver les mots les plus justes pour aujourd'hui et pour nos réalités si diverses. Une démarche que nous avons osée en repartant toujours et en nous recentrant sans cesse sur l'essentiel : JÉSUS-CHRIST.

Notre souhait : Que la Règle trace véritablement, pour chaque Frère et chaque communauté, un chemin de vie, un chemin à vivre au quotidien. « Je suis la VOIE ! »

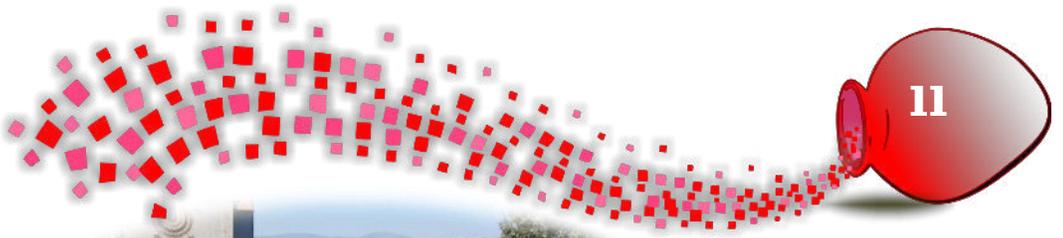
Notre appel : Que chaque Frère et chaque communauté accueille, célèbre et relise souvent cette Règle afin qu'elle ne reste pas lettre morte. « Je suis la VÉRITÉ ! »

Notre espérance : Faire en sorte que la Règle de Vie soit réellement vécue et partagée dans la fidélité des jours. « Je suis la VIE ! »

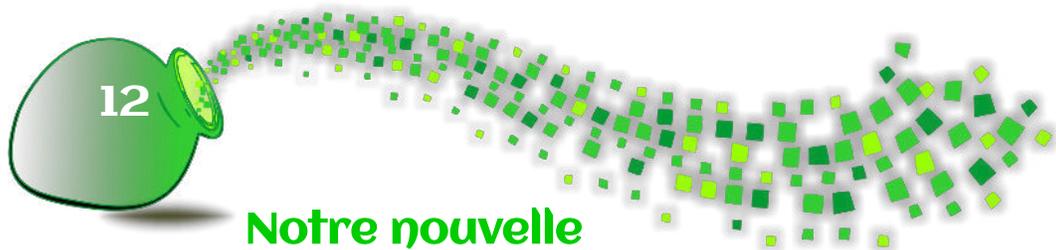
Nous, Frères réunis en Chapitre, comme les serviteurs de Cana, avons rempli d'EAU les jarres à la demande de Jésus : l'eau de notre réalité et de notre pauvreté.

« Avec Lui, par Lui et en Lui », le CHRIST, il revient désormais à chaque Frère et à chaque communauté de servir cette eau changée en « bon VIN » – celui de la foi, de l'amour et de l'espérance – dans la joie de nos vies données.





Appelés à être serviteurs de l'espérance



Notre nouvelle Règle de Vie

Plus de cinquante ans après les Chapitres de 1968 et 1970, et quarante ans après l'adoption définitive de la Règle en 1982, le Chapitre de 2024 aura certainement été marqué par l'adoption d'une « nouvelle » Règle de Vie pour notre Congrégation.

Un long processus de préparation

Chaque Frère en a bien conscience, le travail de révision la Règle de Vie n'a pas commencé en mars 2024. Après la décision prise par le Supérieur général et son Conseil, en lien étroit avec les Supérieurs majeurs, une commission internationale de neuf membres s'est mise au travail au début 2020. En période de COVID, elle a dû rapidement trouver une méthode adaptée : étude des textes en trois sous-commissions, partage et recherche de consensus en commission, pour chacun des 15 chapitres finalement retenus pour la Règle.

Fin 2022, une nouvelle étape pouvait commencer : celle de la consultation de tous les Frères dans les communautés pour les thèmes qui touchaient plus directement leur vie. Parallèlement, des consultations étaient aussi organisées pour les chapitres plus spécifiques de la formation et du gouvernement de l'Institut.

Après intégration des réflexions et apports des Frères, un premier *Instrumentum Laboris*, comprenant tous les projets de textes, a pu être présenté aux Frères délégués au Chapitre quelques mois avant la rencontre. Cela s'est fait à distance, en utilisant au mieux les moyens de communication actuels.

À la recherche d'un consensus

La méthode de consensus choisie pour le Chapitre s'est appuyée sur le travail en « tables ». Chacun des six groupes, réunis par langues, était invité à travailler tour à tour chaque numéro de l'ensemble des 15 chapitres de l'*Instrumentum Laboris*. À partir des remontées, la Commission des Secrétaires avait la difficile et délicate mission de mettre au point un nouveau texte de consensus à présenter à l'Assemblée générale.



Soumise à l'Assemblée générale, la nouvelle ébauche pouvait encore être enrichie grâce à des amendements dûment appuyés et votés. Cette recherche de consensus a porté de beaux fruits, permettant l'approbation de chaque article avec une large majorité, voire très souvent de façon unanime.

Une « nouvelle » Règle de Vie

En attendant l'approbation du Dicastère pour la Vie consacrée (DIVCSVA) avant la publication, notre nouvelle Règle de Vie, plus courte, nous offre un plan plus lisible, dynamique et porteur de sens :

I. Un Institut religieux de Frères

1. La nature et l'esprit de l'Institut

II. Le Frère, un consacré

2. La consécration religieuse

3. L'obéissance religieuse

4. La chasteté consacrée

5. La pauvreté évangélique

III. La vie du Frère

6. La communauté fraternelle

7. La vie de prière

8. La mission apostolique

IV. L'itinéraire du Frère

9. La formation initiale
et permanente

V. L'organisation de l'Institut

10. Le service de l'autorité
dans l'Institut

11. La communauté locale

12. Le gouvernement
des Provinces et Districts

13. Le Chapitre général

14. Le Gouvernement général

15. Les biens temporels

Une Règle de Vie à vivre et pour la vie

« Puisant son inspiration dans l'Évangile et l'intuition des Fondateurs, transmise et enrichie par la tradition vivante de la Congrégation, la Règle de Vie de l'Institut est pour chaque Frère le guide sûr dans la voie qu'il a choisie » (Règle de Vie 2024, Ch. 1, 12).

« Regardez la Règle comme l'expression de la volonté de Dieu, et sa stricte observation comme le moyen le plus sûr de lui plaire et de vous sanctifier » (Règle de 1825).

Préparons-nous à accueillir notre Règle, à la lire fréquemment, à l'étudier et à la méditer pour en assimiler les richesses et l'esprit. Avec nos Frères en communauté, disposons-nous à en faire un chemin de vie.

Appelés à être serviteurs de l'espérance



Décisions du Chapitre général

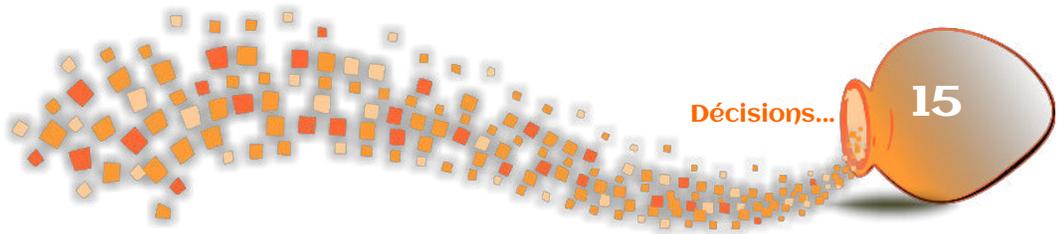
I. Pistes de discernement pour le Gouvernement général

Au cours de leurs travaux et suite au rapport du Frère Supérieur général, les membres du Chapitre général ont pris le temps de s'écouter et de s'éclairer mutuellement dans quatre domaines spécifiques :

- 1. La formation initiale :** Face au manque de formateurs et au grand nombre de maisons de formation, quelles orientations prendre ? Des regroupements de structures de formation sont-ils envisageables et souhaitables au niveau des postulats, des noviciats, des scolasticats ? Comment choisir et former les formateurs ?
- 2. Les jeunes Frères :** Comment soutenir les jeunes Frères dans leurs premières années de vie religieuse ? Dans quelles communautés doivent-ils vivre leur première insertion ? Quel accompagnement et quelle formation leur proposer ?
- 3. La mission *Ad Gentes* :** Comment répondre aux appels de notre temps pour porter la Bonne Nouvelle de Jésus sur de nouvelles terres ? Comment aider les Provinces et les Districts à y apporter leur propre contribution ?
- 4. La question d'une communauté internationale mennaisienne** en lien avec la formation permanente. Des lieux comme la Maison-Mère de Ploërmel sont sources d'inspiration pour les Laïcs et les Frères de la Famille mennaisienne. Comment en faire des lieux de vie et de formation ? Quelles décisions prendre pour offrir à tous la meilleure formation mennaisienne possible ?

S'efforçant de répondre à ces diverses questions, le Chapitre a remis au Frère Supérieur général et à son Conseil un document écrit contenant des recommandations et des orientations.

Il reviendra à ce dernier de les reprendre, de les étudier et d'en tirer les meilleures décisions pour l'animation de l'ensemble de la Congrégation et de la Famille mennaisienne pour les six prochaines années.



II. Économie et Charisme

« Dans la vie consacrée, le gouvernement de l'économie est conforme au charisme, à la mission et au conseil de pauvreté. Les décisions de gestion pour garantir ces dimensions doivent garantir des formes adéquates de communion, évitant de déléguer les choix économiques à un groupe ou à une seule personne.

Il revient au Chapitre général, qui « dans l'Institut détient l'autorité suprême selon les constitutions » (CIC. 631, 1), d'établir les directions fondamentales en matière économique et administrative et d'élaborer un plan charismatique de l'Institut qui offre aussi des indications dans ce domaine » (EC 58).

Compte tenu de la Règle de Vie révisée (notamment le Chapitre XV, Les biens temporels), des orientations de l'Église (CIVCSVA, Économie et charisme (EC), 2018) et de la situation actuelle de notre Congrégation (Rapport de l'Économiste général), le Chapitre prend un certain nombre de décisions et orientations importantes. Leur mise en œuvre se fera toujours en lien avec les Supérieurs majeurs et le Conseil aux Affaires Économiques de l'Institut.

Financement de l'Administration générale

5. Pérennisation et généralisation de la Redevance

La redevance reste un moyen de financer l'Administration générale. Toutes les entités de la Congrégation y contribuent.

6. Création d'un Fonds pour l'Administration Générale (FAG)

Un fonds est créé pour contribuer au financement de l'Administration générale. Sa mise en place est progressive. Seuls les intérêts peuvent être utilisés en complément de la redevance.

Le Fonds de Solidarité Internationale (FSI) continue pour sa part à financer la formation.

7. Affectation du produit des ventes du patrimoine de la Congrégation à Rome au FAG

Les produits de la vente des propriétés de Castel Gandolfo et Rome Sant'Ivo, après remboursement des dettes, constituent la base de départ du FAG.

Appelés à être serviteurs de l'espérance



8. Contributions ultérieures au FAG

Le Chapitre général donne mandat au Gouvernement général pour compléter le financement du FAG par :

- une contribution émanant du patrimoine stable de la Congrégation (biens immobiliers et financiers) ;
- une contribution sur les autres ventes effectuées par les Provinces ou Districts ;
- une contribution spéciale des Provinces et Districts sur proposition du Gouvernement général.

Transfert de la Maison généralice et des Archives

9. Transfert de la Maison généralice de Rome à Rennes

La Maison généralice à Rome est actuellement trop importante pour notre Congrégation. Elle engendre des coûts de fonctionnement très élevés.

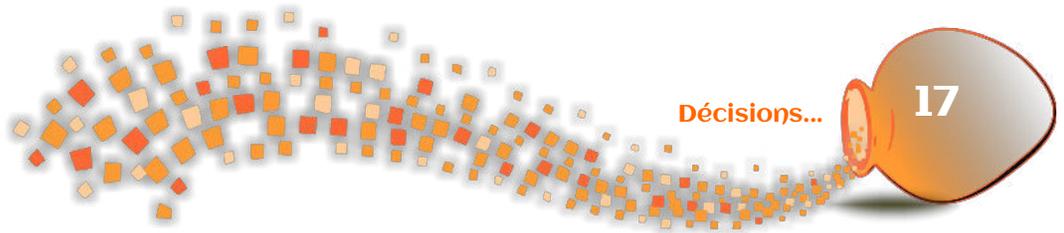
Après études, les solutions alternatives à Rome se sont avérées difficiles à mettre en œuvre. Elles seraient très coûteuses et ne permettraient pas beaucoup d'économie de fonctionnement.

Le Chapitre décide donc le transfert de la Maison généralice à Rennes (France) dans une maison qui appartient déjà à la Congrégation et qui répond aux besoins de l'Administration générale.

La localisation à Rennes, près de Ploërmel, nous rapprochera de la Maison-Mère et facilitera l'organisation des rencontres de Congrégation et des formations pour les Frères. Elle prépare aussi l'avenir de notre présence en France où se trouvent nos racines.

10. Transfert des Archives de Rome à Ploërmel

Les Archives de Rome seront transférées à Ploërmel, ce qui permettra un regroupement avec les Archives de la Congrégation déjà présentes à la Maison-Mère.



Économie et gestion dans la Congrégation

11. Directoire économique

« Les principales directives et orientations pour une action conforme au charisme de l'Institut, à sa mission et au vœu de pauvreté, sont définies et précisées dans le Directoire économique de l'Institut » (Règle de Vie 2024, Ch. 15, 5.3, Cf. EC 58).

Le Chapitre confie la rédaction et la mise en œuvre du Directoire économique de l'Institut au Gouvernement général. Ce nouveau Directoire sera utilisé *ad experimentum* jusqu'au prochain Chapitre.

12. Patrimoine stable

« Le patrimoine stable est constitué de tous les biens immobiliers et mobiliers qui, par une légitime assignation, sont destinés à garantir la sécurité économique de l'Institut. Pour les biens de l'Institut tout entier, cette assignation est faite par le Frère Supérieur général avec le consentement de son Conseil » (EC 38, Règle de Vie 2024, Ch. 15, 4).

Le Chapitre général confie au Frère Économe général la mission de « procéder à une reconnaissance générale des biens de l'Institut destinés à garantir sa subsistance et à faciliter la réalisation de ses fins institutionnelles » (EC 38).

Le Supérieur général procédera alors, en lien avec les Supérieurs majeurs, à l'assignation des biens du patrimoine stable de tout l'Institut.

13. Seuils pour les actes d'administration

« Le Chapitre général doit établir la somme maximale pour les actes d'administration extraordinaire des Provinces » (EC 58).

Le Chapitre approuve les montants qui permettent d'identifier les actes d'administration extraordinaires selon les Provinces et Districts, ou les pays. Leur mise à jour relève du Supérieur général (Règle de Vie 2024, Ch. 15, 9.2).

Pour se conformer au droit de l'Église et à la Règle de Vie, mais aussi pour éviter de graves dommages à la Congrégation, les Supérieurs majeurs doivent respecter scrupuleusement les règles concernant les actes

Appelés à être serviteurs de l'espérance

d'administration extraordinaires (Règle de Vie 2024, Ch. 15, 9, EC 59). Ceci concerne les maisons, mais aussi les œuvres liées à la Congrégation.

Orientations pour les Provinces et Districts

14. Suivi des comptes selon les directives de la Congrégation

« Pour les Instituts présents dans plusieurs pays, l'adoption de modalités comptables adéquates pour permettre la comparaison et, éventuellement, le regroupement des données, est à conseiller » (EC 91).

Avec l'aide de professionnels et en lien avec le Conseil aux Affaires Économiques, l'Institut a entrepris un travail de regroupement et d'harmonisation des diverses comptabilités des Provinces et Districts, en incluant les communautés. Cette démarche est à poursuivre. Ces entités doivent fournir régulièrement les relevés de comptes et les tableaux de situations demandés (Règle de Vie, Ch. 15, 6.1), en incluant les œuvres.

Les diverses entités ont l'obligation d'assurer avec soin le suivi des titres de propriété et archives. Les inventaires réguliers seront fournis à l'Économat général. Les documents originaux sont archivés par la Province et le District et des copies, au moins numériques, sont adressées à l'Économat général.

15. Décision pour un partage effectif des ressources

« Les Frères vivent la mise en commun des biens. Cette mise en commun et ce partage des biens constituent un élément essentiel de la pauvreté religieuse. Ils permettent aux Frères, conscients des liens étroits qui les unissent, de pratiquer la solidarité et d'assurer la vie de l'Institut et de ses œuvres.

Tout ce qui échoit aux Frères du fait de leur travail ou qu'ils reçoivent à titre de dons, de pensions, d'assurances, ou de quelque autre manière, appartient de droit à l'Institut et doit donc lui être fidèlement et promptement remis, selon les normes propres à chaque Province ou District » (Règle de Vie 2024, Ch. 5, 8).

Conscients du caractère essentiel de la mise en commun des biens pour la vie des communautés, des Provinces ou Districts, et de toute la Congrégation, les Supérieurs majeurs y sont particulièrement attentifs. Avec les Chapitres de Province ou de District, ils précisent les modalités concrètes de cette mise en commun à tous les niveaux et veillent à leur mise en œuvre.

Le Supérieur majeur doit rappeler aux Frères l'obligation de remettre leurs salaires, indemnités ou pensions à la communauté. Il entrera en dialogue avec les Frères qui ne vivent pas cet engagement pour les inviter à changer de comportement. Si le problème persiste, le Supérieur majeur procédera à des monitions canoniques susceptibles d'arriver au renvoi de la Congrégation (CIC 696).

16. Autofinancement

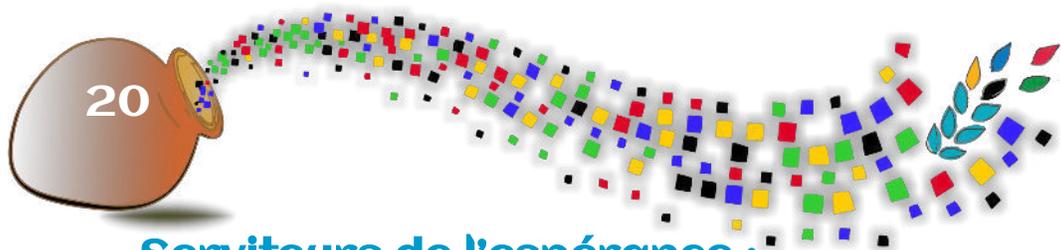
En lien avec le Conseil aux Affaires Économiques et le Gouvernement général, là où ce n'est pas encore fait, les Provinces et les Districts adoptent des mesures susceptibles de les aider à parvenir à moyen terme à l'autofinancement.

17. Formation pour les économes

« Le Gouvernement général et les Supérieurs (...) accordent un soin attentif à la formation des Économes et des autres membres de l'Institut qui ont des charges de responsabilité en matière économique » (Règle de Vie 2024, Ch. 15, 5.2, EC 97).

Les Supérieurs majeurs veillent à la formation des Économes à tous les niveaux. Ils seront particulièrement attentifs au moment crucial de la prise de fonction des Économes de communautés, comme des Économes de Province ou de District.





Serviteurs de l'espérance : animation de l'Institut

**« Le troisième jour, il y eut un mariage à Cana de Galilée.
La mère de Jésus était là. »**

Aux noces de Cana, Marie, la Mère de Jésus, était là (Jn 2, 1). « Touchée de pitié, nous dit le Concile Vatican II, elle obtint par son intercession que Jésus, le Messie, inaugure ses miracles » (LG 58). Ainsi est manifesté son rôle dans l'histoire du salut auprès de son Fils, dans l'Église, hier et aujourd'hui. Pour nous, consacrés, la présence de Marie a une importance fondamentale « tant pour la vie spirituelle (...) que pour la consistance, l'unité, le progrès de toute la communauté » (VC 28).

La Vierge Marie a toujours beaucoup compté dans la vie de Jean-Marie de la Mennais. Il nous a laissé son exemple et une invitation forte à lui donner une grande place dans notre vie de religieux. Cet appel sera repris tout au long de notre histoire :



« Ayez pour l'Immaculée Vierge une profonde vénération, parce qu'elle est la Mère de Dieu, un amour filial, parce qu'elle est votre Mère, une confiance sans bornes, pour la double raison qu'elle est la Mère de Dieu et votre Mère » (Règle de 1876).

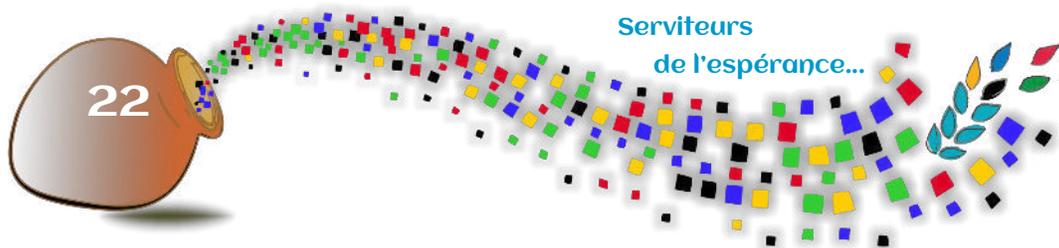


18. Vivre notre consécration au Christ avec Marie

Sur les pas des Fondateurs, Jean-Marie de la Mennais et Gabriel Deshayes, et des Frères dans toute l'histoire de la Congrégation, nous voulons aujourd'hui **renforcer notre attachement à Marie** comme mère et modèle dans nos vies de consacrés (VC 28).

1. Revivre la consécration à **Jésus avec Marie** dans chaque milieu, pour que notre vie de Frères soit **porteuse d'espérance**.
2. Redécouvrir la place de Marie dans notre marche à la suite du Christ pour vivre avec elle notre charisme mennaisien dans toutes ses dimensions.
3. Vivre **une année mariale** à l'occasion de laquelle le Frère Supérieur général propose une circulaire pour recevoir et vivre la Règle de Vie avec Marie, modèle de notre vie consacrée.





« Ils n'ont pas de vin. »

À Cana, Marie se tourne vers Jésus et lui présente la situation qui affecte tous ceux qui participent à la noce : « Ils n'ont pas de vin » (Jn 2, 3). Par son intercession, elle va amener son Fils à transformer radicalement cette situation de manque et de détresse en moment de grâce, de salut, de vie.

Comme Congrégation et comme Famille mennaisienne, nous faisons l'expérience de nos fatigues, de nos peurs, de nos fragilités, de nos tristesses, de notre indifférence à la misère des autres, de notre manque de dynamisme, de nos tiédeurs, de nos infidélités dans la durée. Nous sommes peu nombreux, nous sommes affectés par le vieillissement ou les départs, nous ressentons l'absence ou le petit nombre de vocations. Nos jarres sont vides !

Les enfants, les jeunes et les familles vivent dans un monde frappé par les pauvretés de toutes sortes, la violence, la guerre, la solitude, l'angoisse face à l'avenir de l'humanité et de la planète, le manque de sens et l'absence d'espérance.

La Règle de Vie



« Pour garder intacte la force de son élan initial, le Frère renouvelle souvent le don joyeux de tout son être. Il demande à l'Esprit Saint d'ouvrir son cœur à cette foi qui lui fait voir le monde, les personnes, les événements avec le regard du Christ » (Règle de Vie 2024, Ch. 1, 4).

Jean-Marie de la Mennais



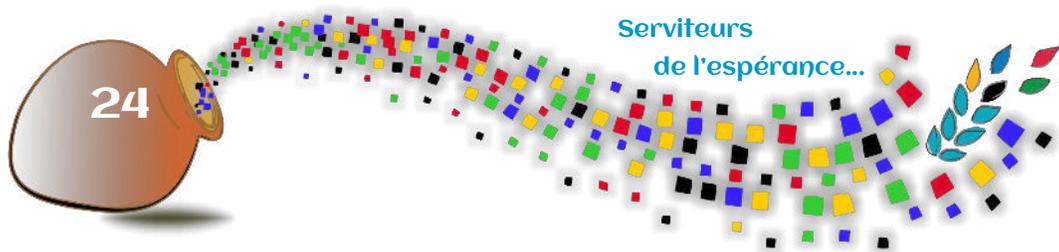
« Mais quand je jette mes regards sur ces élèves rassemblés par la Providence, quand je considère l'immensité des besoins de ce vaste diocèse, et que je les compare à ses ressources, mon cœur s'émeut et se brise, et je suis tenté de dire à Jésus-Christ comme ses apôtres, dans une circonstance semblable: Qu'est-ce que cela pour tant de monde ? » (CG I, 338).



19. Développer un regard compatissant

1. Comme Frères, identifier, **accueillir et accepter notre situation de pauvreté**, nos manques et nos fragilités pour nous présenter au Seigneur tels que nous sommes par les mains de Marie, dans l'humilité et la simplicité, la confiance et la paix.
2. Dans ce monde et malgré notre faiblesse, à l'école de Marie, **ouvrir** :
 - **nos yeux** pour découvrir les besoins de nos Frères, de la Famille mennaisienne, des enfants et des jeunes, de notre entourage ;
 - **nos oreilles** pour entendre les cris de tous ceux qui appellent à l'aide ;
 - **nos cœurs** pour compatir aux souffrances de ceux et celles qui portent une lourde croix ;
 - **nos mains** pour servir ceux et celles qui sont restés au bord du chemin.
3. Comme Marie et avec elle, portés par la foi, l'espérance et la charité, **nous tourner vers Jésus** pour lui présenter les fragilités et les infirmités de nos frères et sœurs humains, surtout les plus pauvres et les plus démunis.





« *Tout ce qu'il vous dira, faites-le.* »

Marie recommande aux serviteurs de faire tout ce que son Fils leur dira (Jn 2, 3) : écouter et mettre en application la Parole du Seigneur.

C'est l'attitude qu'elle a pratiquée dans toute sa vie. Jésus lui-même a fait l'éloge de sa Mère en la présentant comme celle qui écoute la Parole et qui la garde (Lc 11, 28).

À l'école de Marie, accueillir et mettre en pratique la Parole du Seigneur nous engage dans un triple mouvement : écouter, discerner, agir.

Le Pape François



« *Nous avons besoin de prêter l'oreille à l'annonce du Dieu qui vient, de discerner les signes de sa présence, et de nous décider pour sa Parole en marchant derrière Lui. Écouter, discerner, marcher : trois verbes pour notre itinéraire de foi et pour le service que nous accomplissons ...* » (21/12/2023).

La Règle de Vie et Jean-Marie de la Mennais



« *À la suite de Marie, le Frère écoute la Parole, la garde et la médite dans son cœur, pour la mettre en pratique* » (Règle de Vie 2024, Ch. 9, 10).



« *Pour bien connaître Jésus-Christ, il faut sonder les Écritures, et c'est lui-même qui nous a donné ce conseil ... Chaque Parole doit être méditée, goûtée, savourée avec délices* » (CG I, 58).





20. Écouter et mettre en pratique la Parole du Seigneur

Nous sommes appelés avant tout à **nous mettre à l'écoute de Jésus**. Cela suppose un renouveau spirituel pour le rencontrer dans la prière, la lecture et la méditation de la Parole de Dieu.

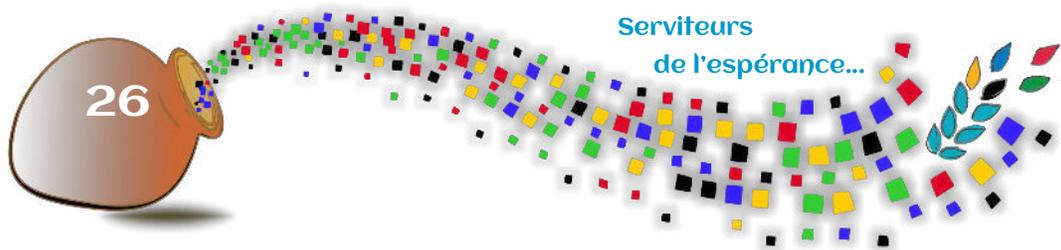
1. Pour « repartir du Christ », créer dans les communautés **un climat de silence et d'intériorité** qui favorise la rencontre avec Dieu, particulièrement dans l'oraison et la lectio divina, pour accueillir et porter le Christ au monde.
2. Personnellement et en communauté, en Congrégation et en Famille mennaisienne, **pratiquer le discernement**. Découvrir, dans l'écoute et le dialogue, ce que le Seigneur attend de nous pour aujourd'hui et sur quels chemins nous devons avancer dans l'Église et le monde de ce temps.
3. Guidés par notre **Règle de Vie** lue et méditée, **nous engager** sur le chemin de l'amour de Dieu et des autres pour faire ce que nous dit Jésus, avec disponibilité et ouverture, générosité et don total de nous-mêmes.

Aujourd'hui comme à Cana, **Jésus a besoin de serviteurs** pour que son « heure » puisse advenir et son salut se manifester.

4. En Provinces et Districts, prendre des **initiatives nouvelles pour éveiller et accompagner les vocations mennaisiennes**.



Appelés à être serviteurs de l'espérance



« Remplissez d'eau les jarres. »

Jésus dit aux serveurs : « Remplissez d'eau les jarres » ; « ils les remplirent jusqu'au bord » (Jn 2, 7). À travers l'obéissance à Jésus de ces serveurs et leur action concrète, l'évangéliste Jean nous offre un exemple de service. Par la suite, Jésus invitera très souvent à servir ; il le fera jusqu'à son dernier repas où, lavant les pieds de ses disciples, il se montre lui-même comme celui qui sert, manifestant qu'il n'est pas venu pour être servi mais pour servir.

À l'exemple de Marie, la « Servante du Seigneur », qui a traversé monts et vallées pour se mettre au service de sa cousine Élisabeth, nous sommes invités à entrer dans cette même démarche, à sortir de nos zones de confort pour aller servir là où le Seigneur nous envoie.

La Règle de Vie



« L'éducation mennaisienne se propose de promouvoir la personne dans toutes ses dimensions : corps, esprit et cœur et dans sa dignité fondamentale d'homme ou de femme, à l'image de Dieu » (Règle de Vie 2024, Ch. 8, 14).

Jean-Marie de la Mennais



« Daigne le Seigneur faire de vous des hommes selon son Cœur, dévoués à son Église, détachés d'eux-mêmes, pauvres en esprit, humbles, zélés, prêts à tout entreprendre et à tout souffrir pour répandre sa parole, étendre son règne et allumer dans le monde ce feu divin que Jésus-Christ est venu y apporter » (S II, 549-550).





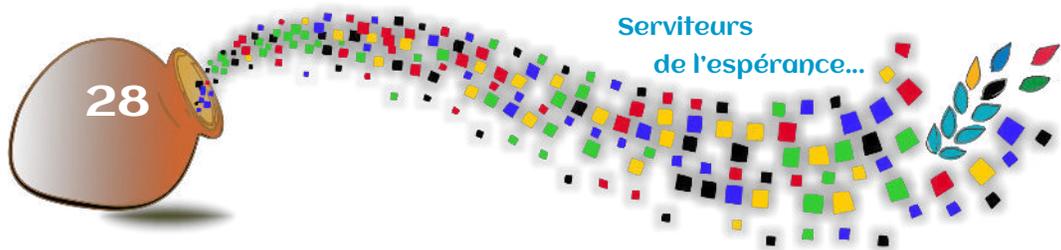
21. Appelés à être serveurs de l'espérance

Nous sommes appelés *au service dans le quotidien de nos vies*.

1. **En communauté**, nous mettre **au service les uns des autres** dans le quotidien, pour prendre soin et pour bâtir une vraie fraternité. Vivre le sens du service gratuit et désintéressé afin de nous rendre disponibles pour accueillir, pour accomplir les tâches quotidiennes avec joie.
2. Appelés **au service de l'éducation** des enfants et des jeunes, développer, **dans nos communautés éducatives**, notre disponibilité à les aider, à les écouter et à les soutenir en leur offrant une formation intégrale incluant la tête, le cœur et les mains.
3. **Au service des plus petits**, à la suite de nos Fondateurs, prendre soin de ceux qui affrontent différentes sortes de pauvreté. Faire de nos communautés éducatives un refuge sûr pour les jeunes, surtout les plus démunis, ceux qui ont besoin d'attention, d'accueil, d'écoute.



Appelés à être serveurs de l'espérance



« Maintenant, puisez, et portez-en au maître du repas. »

Après avoir rempli d'eau les jarres, les serviteurs sont invités à puiser et à en porter au maître du repas (Jn 2, 8). Il ne s'agit plus d'eau, cependant, mais de bon vin ! La mission consiste désormais à servir l'Évangile et à apporter la joie de la Bonne Nouvelle.

Nous sommes appelés à être témoins de la fraternité évangélique dans un monde qui, plus que jamais, en a besoin. Pour nous, le vin nouveau, c'est la joie de vivre ensemble, la vie fraternelle, la communion. Ainsi nous serons « appelants », prophètes et signes du Règne de Dieu.

En puisant le vin nouveau et en le portant aux convives, les serviteurs participent à la manifestation de Jésus comme Christ et Sauveur, et ils le font ensemble. Ils deviennent disciples-missionnaires, témoins de l'Évangile et du Règne de Dieu. Le vin n'est pas fait pour rester dans les jarres : il doit être distribué et permettre à la fête du mariage d'avoir lieu, comme symbole de l'alliance entre Dieu et les hommes.

La Règle de Vie



« À la suite de Jésus, le Frère est témoin de la fraternité envers tous. Il rend son témoignage perceptible surtout par la qualité de ses relations humaines et la joie qu'il rayonne au service de Dieu et des personnes » (Règle de Vie 2024, Ch. 8, 8).

Jean-Marie de la Mennais



« Ne vous considérez pas comme un instituteur profane, mais comme des missionnaires chargés d'établir le Règne de Dieu dans les âmes : c'est là, en effet, votre vocation et ce sera en faisant des saints que vous vous sanctifierez vous-mêmes... » (CG V, 209).





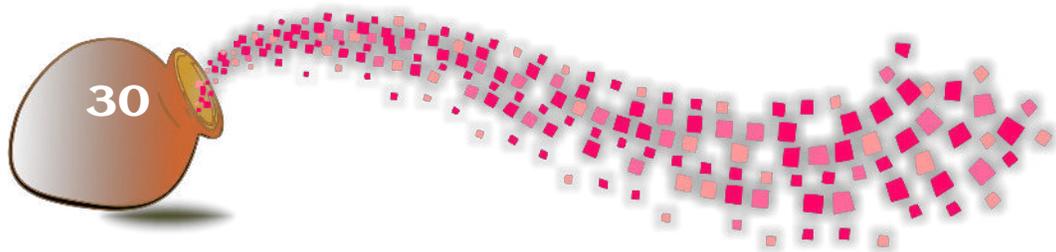
22. Porter le bon vin de l'Évangile et de la fraternité

Nous sommes appelés à être **porteurs de l'Évangile et témoins de la fraternité**.

1. Partager notre expérience fraternelle pour être **serviteurs, pèlerins et prophètes** de l'espérance et la rayonner dans les communautés éducatives.
2. **Travailler au développement de la Famille mennaisienne**, signe d'espérance pour les enfants, les jeunes et les familles. Vivre au sein des communautés, des fraternités et des groupes mennaisiens la spiritualité de communion, l'engagement pour l'éducation, le service des pauvres et l'annonce de l'Évangile.
3. Poursuivre avec audace **l'élan missionnaire** en envoyant des Frères, en communauté internationale, porter le vin de la Bonne Nouvelle au-delà des frontières de nos pays et de nos milieux respectifs.



Appelés à être serviteurs de l'espérance



« En mode Famille mennaisienne ¹ »

« Mais toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à maintenant » (Jn 2, 10).

À l'exemple des serviteurs de Cana, quand nous, Frères et Laïcs, répondons ensemble à l'appel du Seigneur, le bon vin du charisme est servi à tous les invités de la noce. La fraternité, qui est à la fois notre mission et notre vocation, se convertit en service et dévouement, surtout envers les enfants et les jeunes les plus pauvres. Notre joie et notre enthousiasme deviennent appel et interpellation pour ceux et celles qui nous côtoient. C'est cela, être des serviteurs de l'espérance et vivre « en mode Famille mennaisienne ». Puisse le Seigneur, celui qui nous demande de remplir d'eau les jarres et nous permet de garder le bon vin jusqu'à maintenant, bénir notre Famille en faisant descendre la rosée du ciel qui fécondera le travail de nos mains !

23. Transmettre le charisme mennaisien

→ Lignes d'action

1. **Former des formateurs**, Frères et Laïcs, dont la mission sera de transmettre le charisme mennaisien et de le faire vivre dans ses dimensions spirituelle et missionnaire. Un parcours de formation adapté, pour ces Frères et Laïcs, visera à faire vivre une expérience spirituelle en même temps qu'à acquérir un savoir, un savoir-être et un savoir-faire.
2. **Discerner la possibilité de créer des communautés mennaisiennes internationales** où Frères et Laïcs mennaisiens partagent ensemble, dans la complémentarité des vocations, des temps de prière, des expériences de vie fraternelle et des engagements apostoliques.



¹ Ces orientations ont été votées par les Frères et les Laïcs présents au Chapitre.



24. Promouvoir les vocations de Frères et de Laïcs Associés Mennaisiens

→ *Lignes d'action*

1. Développer, *en mode Famille mennaisienne*, dans chaque Province ou District, un programme de pastorale des vocations qui invite à sortir, à oser appeler, à accompagner et à proposer des expériences.
2. Promouvoir, dans les Provinces et les Districts, des processus de formation et de discernement pour ceux qui souhaitent appartenir à l'Association « Laïcs Associés Mennaisiens ».
3. Constituer l'Association au niveau de la Province / du District et au niveau international selon les Statuts.

25. Promouvoir la coresponsabilité dans la Famille mennaisienne

→ *Lignes d'action*

1. **Animer et accompagner la naissance et la croissance des groupes mennaisiens locaux : fraternités, Laïcs Associés Mennaisiens, Jeunes Adultes Mennaisiens, etc.** Vivant la coresponsabilité, des Provinces et Districts d'un même secteur linguistique ou géographiquement proches peuvent travailler ensemble à l'animation et à l'accompagnement de ces groupes.
2. **Ouvrir**, dans la mesure du possible, dans les Provinces et Districts, **de nouvelles présences missionnaires** au service des plus pauvres, animées par des Frères et des Laïcs.
3. **Impliquer davantage** les Laïcs de la Famille mennaisienne comme formateurs dans l'animation des sessions.
4. **Créer des réseaux au service de la mission** par le partage d'outils de formation et d'expériences éducatives et de solidarité.
5. Promouvoir et soutenir des **expériences de volontariat** permettant aux jeunes de découvrir le sens de la vie et de l'engagement mennaisien.

Appelés à être serviteurs de l'espérance

26. Faire connaître et aimer Jésus-Christ aux enfants et aux jeunes

→ Lignes d'action

1. Vivre avec les jeunes des expériences spirituelles à partir de l'écoute de la Parole de Dieu (Lectio Divina), du silence et de la prière personnelle.
2. Favoriser la rencontre des jeunes avec des témoins d'aujourd'hui.
3. Proposer aux jeunes des expériences de service et d'engagements apostoliques et missionnaires.
4. Former et accompagner les Jeunes Adultes Mennaisiens (JAM) à partir des trois piliers du charisme (spiritualité, liens fraternels et mission).



Laïcs de la Commission
internationale de la Famille mennaisienne
présents au Chapitre

Message du Frère Supérieur général

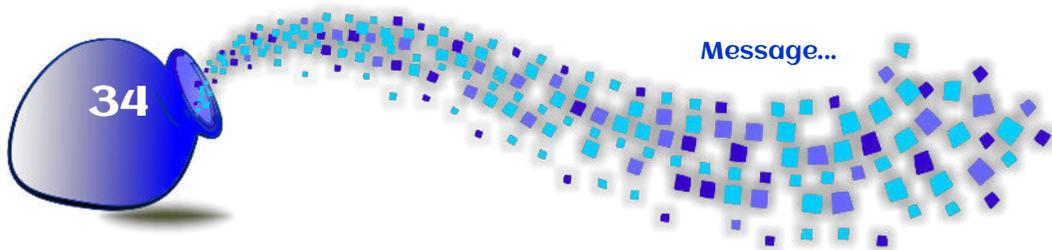
Bonne Nouvelle : Dieu nous a visités ! Nous l'avons écouté et rencontré. Il nous a manifesté sa gloire. À l'invitation de Marie, nous avons rempli d'eau nos jarres (Jn 2, 7). Quelle belle expérience de synodalité où, riches de nos diversités et de nos talents, nous avons contribué à la fête de l'Alliance Nouvelle ! Quelle profonde expérience spirituelle où Dieu a transformé nos fragilités en solide communion fraternelle, et nos timidités en audace courageuse pour affronter l'avenir. Magnificat, car Dieu est à l'œuvre dans notre Institut : son Esprit nous a fait don de l'écoute mutuelle, de la recherche de consensus et de l'attention à ces cris, parfois à peine audibles, de ceux et celles qui appellent à l'aide.



Cana d'hier ! Cana d'aujourd'hui ! Mais c'est le même Seigneur qui accepte de devancer son heure pour répondre à nos manques et nos fragilités. Aussi est-il toujours prêt à exaucer nos demandes quand nous crions vers Lui avec foi, espérance et persévérance.

À Cana, l'eau a été transformée en bon vin pour la plus grande joie des convives. À Ariccia, notre nouvelle Règle de Vie, fruit d'un véritable cheminement synodal, trace le chemin pour que chaque Frère puisse savourer, à la manière d'un bon vin, le don de la fidélité et la joie de la persévérance. C'est le secret si nous voulons que la sainteté soit *le visage le plus beau* (EG 9) de notre Institut. Seule la Règle de Vie lue, méditée et vécue avec joie et fidélité nous rendra meilleurs. N'est-elle pas cette lampe pour nos pas, cette lumière pour notre marche à la suite du Christ ? En accomplissant tout ce qu'elle nous dit, elle nous conduira à Jésus comme Marie l'a fait pour les serviteurs des noces de Cana. Plus nous mettrons en pratique ce qu'elle nous enseigne, plus nous remplirons d'eau nos jarres pour que le Seigneur

Appelés à être serviteurs de l'espérance

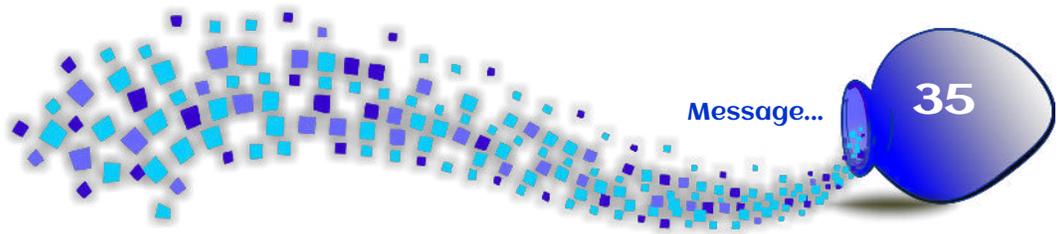


puisse, à son heure, la transformer en bon vin pour la fête de l'Alliance Nouvelle. Ainsi, en nous initiant à la vie du Frère mennaisien dans sa triple dimension : prière, fraternité et mission, notre Règle remplit son rôle de mère. En accompagnant notre croissance dans la vie consacrée, vécue aux couleurs mennaisiennes, elle réalise sa vocation d'éducatrice. Mère et Éducatrice, notre Règle de Vie, si elle est gardée comme notre trésor le plus précieux (Mt 13, 44) et la perle fine (Mt 13, 45) de notre vie consacrée, nous apprendra à grandir en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes (Lc 2, 52).

À Cana, Marie et Jésus se sont prêté un mutuel appui afin que le miracle soit possible. C'est ce chemin que les Frères et les Laïcs de la Famille mennaisienne sont invités à emprunter pour que le bon vin puisse continuer à réjouir les enfants et les jeunes de nos centres éducatifs. Sans les Laïcs ou sans les Frères, nos jarres ne seront pas remplies jusqu'au bord. C'est ensemble que nous sommes appelés à servir le vin nouveau de l'Évangile, dans cette coresponsabilité qui consiste à vivre de plus en plus « *en mode Famille mennaisienne* ». Pour continuer à remplir nos jarres ensemble afin de faire connaître et aimer Jésus Christ aux enfants et aux jeunes, nous nous engageons à former des Frères et des Laïcs capables de transmettre notre charisme, et à oser appeler de nouveaux serviteurs. Le miracle de la fécondité est toujours possible, mais à une condition : que nous revenions à la Source pour récupérer la fraîcheur originale du vin nouveau de l'Évangile (EG 11).

À Cana, Marie, femme prévenante, compatissante et attentive, a invité les serviteurs à écouter et à mettre en pratique la Parole du Seigneur. Jésus leur a demandé de remplir d'eau les jarres et d'apporter le bon vin de l'Alliance



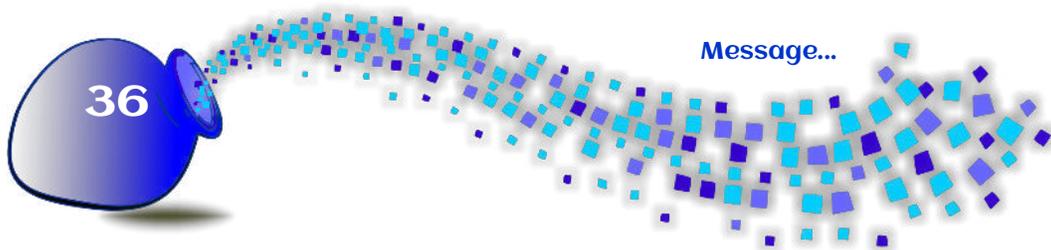


Nouvelle. Aujourd'hui, la recommandation de la Mère et l'ordre du Fils constituent pour nous tout un programme de vie et d'engagement au quotidien si nous voulons être des serviteurs de l'espérance. À l'exemple de Marie et selon les indications de Jésus, nous voulons avancer au large et tout risquer à la suite de Celui qui est l'unique Chemin à parcourir, l'unique Vérité à accueillir, l'unique Vie pour laquelle tout donner vaut la peine. Nous sommes prêts à quitter le sable de nos habitudes ou la terre ferme de nos certitudes pour nous appuyer sur Dieu Seul, notre unique richesse. Nous nous engageons à offrir notre générosité et notre disponibilité pour que notre vie fraternelle en communauté soit source de joie pour nous-mêmes et pour ceux qui nous entourent. Nous désirons vaincre nos peurs, nous abandonner à la Providence et repartir toujours du Christ, dans la confiance que tout le reste nous sera donné par surcroît (Mt 6, 33). C'est le chemin pour revenir à l'essentiel et pour placer le Christ au centre de notre vie. Nous sommes résolus, comme Marie, à laisser l'Esprit nous prendre sous son ombre. Car sans son aide et sa présence, nous sommes stériles ; nous nous desséchons, nous perdons notre audace, notre dynamisme, notre créativité.

C'est la prière qui fera avancer notre Institut. C'est l'annonce de la Parole par notre témoignage de vie qui fera de nous des disciples-missionnaires. C'est le service des plus pauvres qui nous aidera à être fidèles aux appels de l'Esprit et à notre charisme de fondation.

À Cana, Marie et Jésus ne sont pas indifférents aux besoins des nouveaux mariés. En 2024, ici et maintenant, de quoi ont faim les enfants et les jeunes ?

Sainte Thérèse de Calcutta a affirmé à juste titre que la solitude est l'une des plus grandes pauvretés de notre monde. Et si Jésus comptait sur nous aujourd'hui pour distribuer le pain de la présence en créant des liens avec ceux et celles qui ploient sous le fardeau de l'isolement et de l'abandon ? N'est-ce pas ce qu'il nous invite à faire quand il nous raconte la parabole du bon Samaritain qui s'approche et qui prend soin de l'homme laissé à moitié mort sur le bord du chemin (Lc 10, 25-37) ?

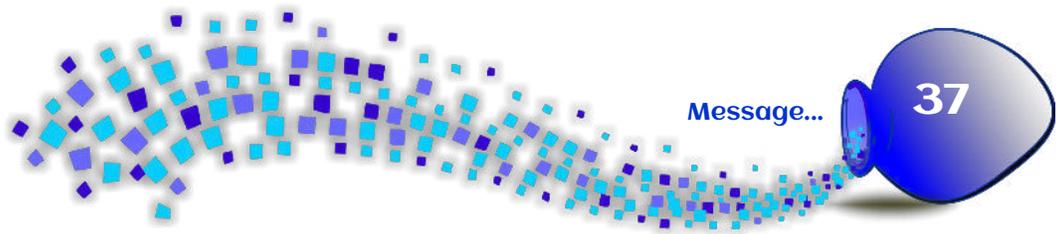


Quand nous regardons la montée du racisme, l'intolérance, les conflits armés dans le monde, comment ne pas penser que toutes ces difficultés proviennent d'un profond manque d'amour ? En effet, nos cœurs se sont endurcis : il n'y a plus de place pour la patience, le pardon, l'abnégation, le service gratuit, la compassion (1 Co 13, 1-13). Ainsi, le plus grand danger qui nous menace aujourd'hui, c'est de ne pas aimer. Seul l'amour rompu et partagé nous aidera à accueillir l'autre comme un frère ou une sœur (Mt 23, 8). Notre monde a tant faim de cette révolution de la tendresse dont parle souvent le Pape François !

Si nous regardons les amis de Dieu, les témoins de l'Évangile dans l'histoire, les saints, il est facile de réaliser que, pour chacun, la Parole de Dieu a été décisive. Saint Antoine, frappé par un passage de l'Évangile lors d'une eucharistie, laisse tout pour le Seigneur. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus découvre sa vocation en lisant les lettres de saint Paul. Saint François d'Assise s'engage comme disciple du Christ après la lecture d'un passage de la Parole de Dieu où Jésus envoie ses Apôtres en mission. Ce sont des vies changées par la Parole du Seigneur. Aujourd'hui, les enfants et les jeunes ont besoin de ces nouveaux saints qui annoncent l'Évangile par le témoignage de leur vie.

À Cana, Marie anticipe la gêne des nouveaux mariés ; elle agit en demandant à son Fils de devancer son heure. Son intercession change totalement le cours de l'histoire de ce couple. Ainsi, en choisissant le transfert de la Maison généralice à Rennes et des archives à Ploërmel d'une part et, d'autre part, en décidant la création d'un Fonds pour l'Administration générale, nous essayons d'imiter l'attitude prévenante et l'audace courageuse de Marie, la Patronne de notre Institut. Cette double décision, douloureuse et difficile, aidera notre Congrégation à embrasser l'avenir avec espérance, confiance et simplicité. J'ose penser que les générations futures remercieront ce Chapitre qui a osé verser le vin nouveau dans des outres neuves (Mc 2, 22) afin de mettre l'économie au service du charisme et de la mission.

À Cana, Jésus a demandé aux serviteurs des noces de puiser le vin nouveau et d'en porter au maître du repas (Jn 2, 8). À leur suite, le Seigneur nous en-



voie témoigner de la joie de l'Évangile. La fête peut continuer car le vin ne manque plus. Désormais, notre mission consiste à servir le vin nouveau de la Bonne Nouvelle. Ainsi, la formation initiale, l'accompagnement des jeunes Frères, la mission *Ad gentes* et la communauté internationale à Ploërmel sont autant de chantiers qui, s'ils sont bien menés, pourront aider notre Institut à préparer de nouveaux serviteurs prêts à servir là où le Maître les enverra.

Maintenant, c'est notre heure ! Forts de cette magnifique expérience synodale qu'a été notre Chapitre général :

- Nous sommes prêts à puiser et à porter le vin nouveau de notre Règle de Vie à tous nos Frères.
- Nous voulons vivre de plus en plus « en mode Famille mennaisienne ».
- Nous nous engageons à écouter et à mettre en pratique la Parole du Seigneur.
- Confiants en la Providence, nous sommes décidés à embrasser l'avenir avec espérance.
- Nous sommes heureux de servir aux enfants et aux jeunes le vin nouveau de l'Évangile.
- Nous choisissons de vivre notre consécration au Christ avec Marie.

Dieu seul dans le temps !

Dieu seul dans l'éternité !



Frère Hervé Zamor
Supérieur général
24 avril 2024

Appelés à être serviteurs de l'espérance

Prière de consécration de l'Institut au Cœur Immaculé de Marie

Vierge Marie, notre Mère, nous venons, à la suite des Frères Étienne Barbier, Bernard Gaudeul et Yannick Houssay, renouveler la consécration de notre Institut, les Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel et tous les membres de la Famille mennaisienne, à ton Cœur Immaculé.

Marie, comblée de grâce, nous venons à toi avec confiance. Prends-nous dans tes bras, donne-nous le repos et la paix. Ouvre-nous ton cœur et aide-nous à vivre avec toi et en toi. Par cette remise confiante de tout notre être entre tes mains, nous voulons t'accueillir de façon profonde et durable dans notre vie de chaque jour.

Marie, bénie entre toutes les femmes, en accueillant la parole de l'ange, par ton oui et ton obéissance, tu nous as donné Jésus-Christ. Accorde-nous la grâce d'être ouverts à l'action de l'Esprit, et disponibles pour devenir serviteurs du Seigneur, selon sa parole.

Marie, humble servante du Seigneur, en toi et par toi, sa grâce a fait des merveilles. Donne-nous de vivre avec un cœur humble et pauvre à l'image de ton Fils Jésus, dont la naissance, la vie et la mort n'ont été, pour ainsi dire, qu'un grand acte d'humilité.

Marie, Étoile du matin, comme tu as présenté au temple ton Fils Jésus, Lumière des nations, porte-nous dans tes bras et conduis-nous à Lui, avec ta bienveillance, ton amour et ta tendresse. Nous nous remettons à toi. Nous nous offrons à toi sans réserve. Nous voulons t'appartenir à jamais.



Marie, première disciple de ton Fils, à Cana, tu intercèdes pour nous, et en nous montrant ton Fils, tu nous dis : « Faites tout ce qu'il vous dira ». Accorde-nous ton assistance et aide-nous, à ton exemple et à ton appel, à être les fidèles disciples de Celui que tu as porté en toi.

Marie, debout au pied de la croix, c'est toi que Jésus nous a donnée pour Mère. Intercède pour nous, donne-nous d'être fidèles à nos engagements. Intercède pour la Congrégation. Veille sur la Famille mennaisienne. Prends soin des enfants et des jeunes. Soutiens-les, encourage-les, fortifie-les, nourris-les de joie, d'amour et d'espérance.

Marie, comblée de gloire, toutes les générations te disent bienheureuse. Aide-nous à aimer Dieu comme tu l'as aimé, afin que nous puissions partager un jour, avec toi, la joie promise aux bons et fidèles serviteurs.

Amen !

24 Avril 2024

Basilique Sainte Marie Majeure, Rome,

Prière inspirée de paroles de Jean-Marie de la Mennais

Appelés à être serviteurs de l'espérance



